

de Dieu et à l'édification du public, outre que, Monseigneur, les sages et pieuses ordonnances que Votre Grandeur a faites pour la construction d'une église et d'un presbytère seraient par là ou tout à fait éludées ou de beaucoup retardées, n'étant pas à présumer que des paroissiens qui depuis plus de vingt-cinq ans en arrêtèrent l'exécution, prennent une nouvelle ardeur, quand ils verront leur service dans une église qui, pour être petite, ne laissera pas d'être de leur goût, parce qu'ils n'auront rien à débourser. Si le pénétrant de Votre Grandeur, à qui rien n'échappe, avait besoin d'être instruit sur la situation de ce faubourg, je prendrais la liberté de lui dire qu'outre deux chapelles, l'une de Saint-Lazare et l'autre d'un petit hôpital, dans lesquelles on célèbre souvent, il y a celle de la Madeleine, annexée à celle de la paroisse, dans laquelle on célèbre chaque dimanche une messe fondée et par conséquent le saint sacrement pourrait (y) être transporté, si Votre Grandeur ne juge plus à propos de faire ouvrir ailleurs une chapelle comme elle l'avait résolu dans sa visite, mais comme elle est infiniment sage et éclairée pour régler ce transport que M. le curé et les paroissiens éviteront d'ailleurs, s'ils le veulent, je redouble seulement mes très humbles prières pour conserver le repos et la tranquillité à une communauté qui ne cesse de lever les mains au ciel pour sa conservation et pour l'heureux succès de ses desseins. A quoi nous allons donner une nouvelle application, surtout moi qui ai l'honneur d'être avec un singulier et profond respect. »

Mgr de Saint-Georges répondit ou par lettre ou verbalement : il manifestait la peine qu'il avait éprouvée en apprenant certains propos malveillants qu'on lui dit avoir